

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Canton de Low tenue au 4C, chemin d'Amour (Salle Héritage) le **7 septembre 2022** à 19 h 00

Présidée par la mairesse Carole Robert

Sont présents

Maureen McEvoy
Luc Thivierge
Lee Angus

Sont absents

Joanne Mayer
Maureen Rice
Ghyslain Robert

Sont aussi présents

Sandra Martineau, Directrice générale et greffière-trésorière

Ouverture de la séance

La Mairesse, Carole Robert, présidente de l'assemblée, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare l'assemblée ouverte ; il est 19 h 13.

Adoption de l'ordre du jour

2022-09-231

Ordre du jour de la rencontre :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Documents, correspondance et information
4. Liste des factures à payer
5. Adhésion Loisir Sport Outaouais
6. Albatros Vallée-de-la-Gatineau
7. Achat serveur de bureautique, licence, sauvegarde et pare-feu
8. Achat équipements informatique
9. Installation PG et transfert de données sur nouveau serveur
10. Assurance pompiers volontaires 2021-2022
11. Assurance pompiers volontaires 2022-2023
12. Colloque sécurité civile
13. Démission pompier volontaire Rhythm Sugarman
14. Embauche pompier volontaire Jean-Francois Patry
15. Achat de bacs de compost
16. Préparation documents appel d'offres – désinfection de l'eau potable au poste de pompage de Fieldville
17. Vérification des débitmètres secteur Low – aqueduc
18. Sable saison hivernale 2022-2023
19. Comité Municipalités et développement social
20. ADMQ – Colloque zone Outaouais
21. Formation Q-2, R.22 pour inspecteur municipal
22. Adhésion mandat 2022-8106-50 GAC – achat de véhicules légers 2023
23. Appel d'offres collecte des matières résiduelles
24. Demande au Ministère de la Santé et des Services sociaux – Arrêt du projet pilote de téléconsultation en CHSLD sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
25. Prohibition de stationnement chemin Farm

Période de questions

26. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal adopte l'ordre jour.

Adopté à l'unanimité

Adoption des procès-verbaux

2022-09-232

Attendu que chaque membre du conseil municipal a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} aout 2022 au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance pour en prendre connaissance, le maire est dispensé d'en faire la lecture;

Attendu que chaque membre du conseil municipal a reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 aout 2022 au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance pour en prendre connaissance, la mairesse est dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal adopte les procès-verbaux des séances ordinaire tenue le 1^{er} aout 2022 et extraordinaire du 17 aout 2022.

Adopté à l'unanimité

Documents, correspondance et information

- N/A

FINANCES

Liste des factures à payer

2022-09-233

Attendu que la mairesse a analysé la liste des factures pour le mois d'aout 2022, d'une somme de 305 082.64 \$ \$ et déclare être satisfaite;

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser le paiement de toutes les factures inscrites à la liste des comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal approuve la liste de factures numéro 2022-08 d'une somme 305 082.64 \$;

Autorise que les factures soient payées et créditées aux services concernés;

Autorise la directrice générale et secrétaire-greffière à effectuer les paiements mentionnés à la liste.

M. Lee Angus demande le vote :

Pour
Maureen McEvoy
Carole Robert
Luc Thivierge

Contre
Lee Angus

Adopté sur division

2022-09-234

Adhésion Loisir Sport Outaouais

Attendu que la Municipalité a demandé l'assistance de Loisir Sport Outaouais dans le cadre du projet d'ajout d'un circuit d'hébertisme et d'appareils d'exercice extérieurs;

Attendu que la Municipalité doit adhérer à Loisir Sport Outaouais pour bénéficier de leur service;

Attendu que les frais d'adhésion sont de 184.00 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen McEvoy
APPUYÉ DE Luc Thivierge

ET résolu que ce conseil municipal autorise l'adhésion à Loisir Sport Outaouais pour un montant de 184.00 \$ plus taxes.

Que les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-494, cotisations et abonnements.

Adopté à l'unanimité

2022-09-235

Albatros Vallée-de-la-Gatineau

Attendu qu'Albatros Vallée-de-la-Gatineau offre des services gratuits d'accompagnement à la sérénité auprès des personnes atteintes de conditions qui menacent potentiellement la vie;

Attendu que toute aide financière leur permet de couvrir les frais de déplacements, de formation et de publicité;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen McEvoy
APPUYÉ DE Luc Thivierge

ET résolu que ce conseil municipal autorise une contribution de 200.00 \$ pour à la Albatros, Vallée-de-la-Gatineau;

Que les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-110-00-996, subventions et dons.

Adopté à l'unanimité

2022-09-236

Achat serveur de bureautique, licence, sauvegarde et pare-feu

Attendu que la Municipalité utilise actuellement le serveur de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRC) pour héberger ses données;

Attendu que la MRC doit remplacer son serveur et que le coût pour continuer d'héberger les données des municipalités est trop élevé;

Attendu que la Municipalité doit également remplacer le pare-feu (firewall);

Attendu que la Municipalité a demandé deux prix pour le serveur et le pare-feu :

- Groupe DL 11 133.23 \$ plus taxes
- WEPC 4 275.00 \$ plus taxes (environ)

Attendu qu'après analyse des soumissions reçus, l'offre de WEPC est non conforme et ne répond pas aux exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels;

Attendu que Groupe DL offre les prix « secteur public » tel que définis par l'appel d'offres du Gouvernement du Québec et est certifié par tous les grands fournisseurs de produits informatiques, est autorisé à vendre leurs produits, en assure le service, propose le service de techniciens certifiés et peut répondre aux appels de service dans un délai de 24h (4h dans le cas des serveurs);

Attendu que l'acquisition du serveur peut être financé sur une période de 36 mois pour un montant de 331.17 \$ plus taxes par mois;

Attendu que le serveur devra avoir une licence antivirus, une licence pour la sauvegarde et l'hébergement de la sauvegarde pour un montant de 163.45 \$ mensuellement;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen McEvoy
APPUYÉ DE Luc Thivierge

ET résolu que ce conseil municipal

Autorise l'achat, l'installation et le pare-feu du Groupe DL pour un montant de 11 133.23 \$ plus taxes payable sur 36 mois pour un montant mensuel de 331.17 \$ plus taxes;

Autorise également le frais mensuel pour l'antivirus, la sauvegarde et l'hébergement pour un montant de 163.45 \$ par mois;

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-517, location équipements de bureau et 02-130-00-414, service professionnels – informatique.

Adopté à l'unanimité

2022-09-237 **Achat équipements informatiques**

Attendu que la nouvelle directrice générale a besoin de certains équipements de travail tel qu'un clavier et souris sans-fils, une imprimante de bureau et un support pour les écrans;

Attendu qu'une offre a été reçu du Groupe DL pour un montant de 767.65 \$ pour les équipements demandés;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

Autorise l'achat des équipements du Groupe DL pour un montant de 767.65 \$ plus taxes;

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-670, fourniture de bureau.

Adopté à l'unanimité

2022-09-238

Installation PG et transfert de données sur nouveau serveur

Attendu que la Municipalité utilise actuellement le serveur de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRC) pour héberger ses données;

Attendu que la MRC doit remplacer son serveur et que le coût pour continuer d'héberger les données des municipalités est trop élevé;

Attendu que la Municipalité va procéder à l'achat d'un nouveau serveur et que les logiciels de PG Solutions ainsi que les données devront être transférer;

Attendu qu'une offre a été reçue de PG Solutions pour le transfert au coût de 945.00 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

Accepte l'offre de PG Solutions pour le transfert des logiciels et données au coût de 945.00 \$ plus taxes.

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-414, services professionnels – informatique.

Adopté à l'unanimité

INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

2022-09-239

Assurance Pompiers Volontaires 2021-2022

Attendu que la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) via l'assureur SSQ a transmis la facture pour la couverture d'assurance vie des pompiers volontaire pour la période du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022 pour un montant de 1 776.70 \$ taxes incluses;

Attendu que la facture n'a pas été acquitté en juin 2021 et qu'il faut procéder à son paiement afin de mai tenir la couverture d'assurance vie des pompiers volontaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

Autorise le paiement de la facture de SSQ Assurance pour un montant de 1 776.70 \$ taxes incluses pour l'assurance vie des pompiers volontaire pour la période du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022.

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-220-00-423, Assurances – responsabilité civile.

Adopté à l'unanimité

Assurance Pompiers Volontaires 2022-2023

2022-09-240

Attendu que la Mutuelle des municipalités du Québec via l'assureur SSQ a transmis la facture pour la couverture d'assurance vie des pompiers volontaire pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023 pour un montant de 2 125.00 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Lee Angus

ET résolu que ce conseil municipal

Autorise le paiement de la facture de SSQ Assurance pour un montant de 2 125.00 \$ plus taxes pour l'assurance vie des pompiers volontaire pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023.

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-220-00-423, Assurances – responsabilité civile.

Adopté à l'unanimité

Colloque sur la sécurité civile

2022-09-241

Attendu que le colloque sur la sécurité civile organisé par le Ministère de la Sécurité publique (MSP) aura lieu les 18 et 19 octobre 2022 au Centre des congrès de Québec;

Attendu qu'il s'agit d'une bonne opportunité de formation et de réseautage pour le service de sécurité incendies;

Attendu que le coût du congrès est de 475.00 \$ par personne et que M. Michel Lemieux, Directeur du service de sécurité incendies et Mme Maureen Rice, Lieutenant aimeraient y assister;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

Autorise l'inscription au congrès de M. Lemieux et Mme Rice pour un montant de 950.00 \$.

Autorise le remboursement des frais d'hébergement, de repas et de déplacement sur présentation des factures et sur dépôt du rapport des activités

du colloque;

Que les fonds seront pris à même le poste 02-220-00-454, formation et 02-220-00-310, frais de déplacement.

Adopté à l'unanimité

2022-09-242

Démission pompier volontaire Rhythm Sugarman

Attendu que Rhythm Sugarman a donné sa démission à titre de pompier volontaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal accepte la démission de Rhythm Sugarman.

Adopté à l'unanimité

2022-09-243

Embauche pompier volontaire Jean-Francois Patry

Attendu que Jean-Francois Patry a soumis sa candidature à titre de pompier volontaire;

Attendu que M. Patry occupe actuellement le poste d'inspecteur municipal et sera disponible le jour pour répondre aux appels;

Attendu que M. Patry s'engage à suivre la formation requise pour occuper les fonctions de pompier volontaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Lee Angus

ET résolu que ce conseil municipal accepte l'embauche de Jean-Francois Patry à titre de pompier volontaire.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX PUBLICS

2022-09-244

Achat de bacs de compost

Attendu l'objectif intermédiaire de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* de recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;

Attendu la stratégie du *Plan d'action 2011-2015* de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* de bannir l'élimination de la matière organique putrescible d'ici 2020;

Attendu l'objectif stratégique du plan 2019-2023 qui vise la protection de l'environnement et la mise en valeur des milieux de vie et plus spécifiquement atteindre les cibles ministérielles 2020 dans la gestion des matières résiduelles;

Attendu que la Municipalité a l'obligation de mettre en place des mesures pour diminuer la quantité de matières résiduelles qui finissent à l'enfouissement;

Attendu qu'en procédant à l'achat des bacs, nous pourrions bénéficier d'un remboursement partiel grâce à la subvention de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

Attendu que la Municipalité désire encourager le compostage résidentiel dans le but de réduire la quantité de matières résiduelles enfouies annuellement afin de répondre aux objectifs de 2020 du Ministère du Développement durable, Environnement et lutte contre les changements climatiques ;

Attendu que la Municipalité a reçu une offre de USD Global inc. pour l'achat de 150 bacs de compost brun d'une capacité de 120 litres incluant le bac de cuisine de 7 litres pour un montant de 10 030.70 \$ plus taxes incluant le transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Lee Angus
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

Abroge la résolution 2022-07-194 octroi du contrat d'achat – bac 120 litres brun - compostage;

Autorise l'achat de 150 bacs de compost brun de 120 litres incluant le bac de cuisine de 7 litres pour un montant de 10 030.70 \$ plus taxe incluant le transport de USD Global inc.

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste 02-452-30-729, autres biens durables – autres.

M. Luc Thivierge demande le vote :

Pour
Maureen McEvoy
Carole Robert
Lee Angus

Contre
Luc Thivierge

Adopté sur division

2022-09-245 **Préparation documents appel d'offres – désinfection de l'eau potable au poste de pompage de Fieldville**

Attendu que des travaux de désinfection doivent être effectués à la station d'eau potable de Fieldville;

Attendu qu'une offre a été reçue pour la préparation des documents de l'appel d'offres de Consult'eau pour un montant de 9 920.00 \$ plus taxes pour un maximum de 80 heures pour réaliser les étapes suivantes :

- Écriture du devis administratif;
- Réviser le devis mécanique de procédé;
- Réviser les plans pour soumission;
- Écriture du bordereau de soumission;
- Aider la municipalité à l'écriture des addendas (au besoin) ;
- Dépôt d'une copie à la municipalité, version PDF;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

Accepte l'offre de Consult'eau au montant de 9 920.00 \$ plus taxes;

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste 23-050-00-721, Biens durables – infrastructures.

Adopté à l'unanimité

2022-09-246

Vérification des débitmètres secteur Low - aqueduc

Attendu que la Municipalité doit produire annuellement un rapport sur l'économie d'eau potable pour la station de Low;

Attendu qu'une offre a été reçue pour la validation et vérification du débitmètre avec production du rapport annuel de AESL Instrumentation inc. pour un montant de 2 620.20 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

Accepte l'offre de AESL Instrumentation inc. au montant de 2 620.20 \$ plus taxes;

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Que les fonds seront pris à même le poste 02-413-10-526, aqueduc – Low – entretien.

Adopté à l'unanimité

2022-09-247

Sable saison hivernale 2022-2023

Attendu que la Municipalité doit procéder à l'acquisition de sable pour la saison hivernale 2022-2023;

Attendu qu'une offre a été reçue de Dale Ramsay pour 2 000 TM de sable au coût de 6.62 \$/TM plus taxes pour un montant total de 13 240.00 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Lee Angus
APPUYÉ DE Luc Thivierge

ET résolu que ce conseil municipal accepte l'offre de Dale Ramsay au montant de 13 240.00 \$ plus taxes;

Que les fonds seront pris à même le poste 02-330-00-622, sable hivers.

Adopté à l'unanimité

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

N/A

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Comité Municipalités et développement social

2022-09-248

Attendu que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a adopté une politique familiale et Municipalités amies des aînés (MADA).

Attendu que la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau désire mettre sur pied un comité Municipalités et développement social dans le but de soutenir le milieu municipal dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie citoyenne;

Attendu que Carole Robert, ,maire et Maureen McEvoy, conseillère sont intéressées à siéger sur le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Lee Angus

ET résolu que ce conseil municipal nomme Mesdames Carole Robert et Maureen McEvoy sur le comité Municipalités et développement social de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adopté à l'unanimité

DIRECTION GÉNÉRALE

Colloque de zone Outaouais - ADMQ

2022-09-249

Attendu que le colloque annuel de zone 02 Outaouais de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) aura lieu les 15 et 16 septembre 2022 au Doubletree by Hilton;

Attendu qu'il s'agit d'une bonne opportunité de formation et de réseautage pour la nouvelle Directrice générale;

Attendu que le coût du congrès est de 50.00 \$ payable à l'ADMQ zone Outaouais;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal autorise la directrice générale à assister au colloque et le paiement des frais d'inscription de 50.00 \$ au congrès.

Que les fonds seront pris à même le poste 02-130-00-454, formation.

Adopté à l'unanimité

2022-09-250

Formations Q-2, R. 22 pour inspecteur municipal

Attendu que le nouvel inspecteur doit suivre les formations en lien avec la réglementation sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R. 22);

Attendu que la formation aura lieu en octobre en ligne en deux volets soit l'initiation au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R. 22) au coût de 304.85 \$ plus taxes et le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R. 22) (interprétation et application de la législation) au coût de 570.17 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal autorise l'inspecteur à suivre les deux formations sur le Q-2, R. 22 en octobre et à déboursier les frais d'inscription pour un total de 875.02 \$ plus taxes.

Que les fonds seront pris à même le poste 02-610-00-454, formation.

Adopté à l'unanimité

2022-09-251

Adhésion mandat 2022-8106-50 CAG - Achat de véhicules légers 2023

Attendu que le Centre d'acquisitions gouvernemental (CAG) procède actuellement à la collecte de données sur les besoins en véhicules légers des membres pour 2023;

Attendu que le véhicule de l'urbanisme doit être remplacé sous peu ainsi qu'un camion de type 3/4 de tonne pour le service des travaux publics;

Attendu que l'adhésion au mandat d'achat permet de profiter de l'appel d'offre du Gouvernement du Québec et des prix obtenus par eux;

Attendu que ceci simplifie grandement le processus pour l'acquisition de véhicules légers et permet également de réaliser des économies importantes;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Lee Angus

ET résolu que ce conseil municipal

Autorise l'adhésion au mandat 2022-8106-50 du CAG pour l'achat de véhicules légers en 2023.

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que le directrice générale et secrétaire-greffière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

2022-09-252

Appel d'offres collecte des matières résiduelles

Attendu que le contrat de collecte des matières résiduelles se termine le 31 décembre 2022;

Attendu qu'il y a lieu de préparer un nouvel appel d'offres et d'y inclure la collecte du compostage;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Lee Angus

ET résolu que ce conseil municipal autorise la publication d'un appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles et d'y inclure le compostage pour une période de 3 ans.

Adopté à l'unanimité

2022-09-253 **Demande au ministère de la Santé et des Services sociaux – Arrêt du projet pilote de téléconsultation en CHSLD sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau**

Attendu que l'information reçue à l'effet que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que la Direction nationale des soins et services infirmiers (DNSSI) souhaitaient mettre en place un projet pilote de téléconsultation infirmière dans certains CHSLD, afin de pallier des découvertures infirmières;

Attendu que pour ce projet d'une durée de six (6) mois, des CHSLD de 50 lits et moins en région éloignée et semi-éloignée ont été ciblés;

Attendu que ce projet, dans le cadre duquel les infirmières pourront notamment être de garde à distance lors des quarts de nuit, pourrait mettre à risque tant les patients que les professionnels en soins;

Attendu que l'existence d'une directive du MSSS qui demande aux établissements d'assurer une présence infirmière 24/7 dans chaque installation CHSLD pour assurer une prestation de services sécuritaires et de qualité;

Attendu que d'autres alternatives à la téléconsultation pourraient être explorées, lesquelles pourraient également permettre d'attirer, valoriser et retenir les professionnelles en soins œuvrant en CHSLD;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Lee Angus

ET résolu que ce conseil municipal demande au MSSS ainsi qu'à la DNSSI de mettre fin au projet pilote de téléconsultation infirmière dans certains CHSLD, en raison des risques possibles dénoncés par plusieurs organisations relativement aux modalités applicables à celui-ci.

Adopté à l'unanimité

2022-09-254 **Prohibition du stationnement chemin Farm**

Attendu que depuis un certain temps, la Municipalité est aux prises avec des problèmes de stationnement le long du chemin Farm en raison du quai public pour la descente des bateaux sur la rivière Gatineau;

Attendu qu'il y a quelques places de stationnement à cet endroit;

Attendu que les véhicules se stationnant sur le chemin Farm créer une situation dangereuse en réduisant la chaussée à moins d'une voie de circulation et nuisent à la circulation locale et aux services d'urgences;

Attendu que le comité des travaux publics, lors de sa rencontre du 29 aout 2022, a recommandé de prohiber le stationnement sur le chemin Farm sur toute sa longueur pour des raisons de sécurité publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge

APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

Interdise le stationnement le long du chemin Farm sur toute sa longueur, en vertu et conformément au règlement R.M. LOW-01-2017;

Autorise le service des travaux publics à faire l'acquisition et l'installation d'affiches interdisant le stationnement aux endroits nécessaires, et ce dès que possible;

Autorise d'aviser la Sureté du Québec de l'ajout de l'interdiction de stationnement sur le chemin Farm.

Que les fonds seront pris à même le poste 02-320-00-646, signalisation.

Adopté à l'unanimité

Période de question

La période de question débute à 20h04 et se termine à 20h42.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h43.



Carole Robert,
Mairesse



Sandra Martineau, BAA
Directeur général et greffière-trésorière

« Je, Carole Robert, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

